

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

Sujet :

**Enseigner « Les littoraux, espaces convoités »
en classe de seconde**

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme de géographie de classe de seconde, B.O. spécial n° 4 du 29 avril 2010, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel de géographie, classe de seconde, Eric Janin, (dir.), Paris, Nathan, 2015, p. 234-235.
- **Document C** : Manuel de géographie, classe de seconde, Anne Gasnier et Fanny Maillo-Viel, (dir.), Paris, Hachette Education, 2016, p. 256-257.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Alain Miossec, article « Littoral », *Hypergéo*. [En ligne]
- **Document E** : Jennifer Bidet et Elsa Devienne, « Plages de la discorde », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2017/3 [N° 218], p. 4-9.

Document A : Extraits du programme de géographie de classe de seconde, B.O. spécial n° 4 du 29 avril 2010, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

Thème 4 - Gérer les espaces terrestres

<i>On choisit deux questions parmi les trois proposées</i>	Mise en œuvre <i>Chaque question est abordée à partir d'une étude de cas mise en perspective et s'appuie sur les problématiques indiquées</i>
Les littoraux, espaces convoités	- La concentration des hommes et des activités. - La concurrence pour l'espace. - Quels aménagements durables pour les littoraux ?

Extraits de la fiche Eduscol

Problématiques

L'intitulé du programme invite à aborder la question à partir de trois problématiques.

- **Les littoraux sont largement caractérisés par la concentration des hommes et des activités sur un espace restreint.** [...]
- **Les littoraux sont des espaces convoités par des agents qui sont concurrents dans l'accès à l'espace et aux ressources, et qui vivent souvent des conflits ouverts** [...]
- **Quels aménagements durables pour les littoraux ?** [...] Ces derniers nécessitent d'abord de construire une vision des pressions et des menaces pesant sur ces territoires partagés par l'ensemble des acteurs économiques, politiques et sociaux, du littoral. En ce sens, les démarches d'aménagement durable des littoraux intègrent toujours la notion de concertation entre les acteurs et tentent d'inventer de nouveaux modes de gouvernance et de régulation à partir de situations localisées. [...]

Choix et mise en perspective de l'étude de cas

« **Deux grands types d'étude de cas sont envisageables.** Le premier s'appuie sur un littoral spécialisé (un grand port, **un littoral balnéaire**, une métropole littorale, etc.). Ce type d'étude de cas permet d'analyser un processus d'aménagement littoral dans ses dimensions temporelles et spatiales, en montrant différentes étapes d'évolution, avec les conflits liés, pour déboucher sur l'importance des pressions sur l'espace et sur les limites d'une telle spécialisation »

[...]

La mise en perspective diffère selon le type d'étude de cas retenue. Pour un **littoral spécialisé** comme un grand port ou **une zone touristique**, la confrontation mettra en avant les caractéristiques communes avec d'autres territoires portuaires ou touristiques, mais également les différences formelles et les variations scalaires observables dans les aménagements, les différences dans les niveaux d'artificialisation du linéaire côtier, et la grande diversité des impacts observables sur l'environnement et sur les sociétés locales.

Document D : Alain Miossec, article « Littoral », *Hypergéo*. [En ligne]

Le littoral d'œkoumène n'est que la conséquence des tropismes littoraux. Il se caractérise par des formes d'occupation de l'espace qui traduisent en grande partie des logiques d'exploitation et, en cela, aucune fonction n'est à proscrire. Certaines procèdent de l'exploitation des ressources de la mer : la pêche et les cultures marines en sont la plus parfaite expression et les ports l'inscription spatiale de l'activité. La production de sel dans le passé tout comme l'existence des polders procèdent également de la même logique : les marais maritimes peuvent être mis en valeur pour l'une ou l'autre des destinations, le sel parce qu'il faut à l'eau concentrer la salure à travers le lacis des chenaux qui, en diminuant l'épaisseur de la tranche d'eau permettent la concentration par évaporation ménagée, l'agriculture parce que, outre la richesse organique des vases, le dépôt de celles-ci peut être accéléré par des ouvrages progressivement mis en place. C'est le génie humain qui fonde ces formes d'exploitation : il est tout à la fois intelligence des milieux et de leur dynamique et facultés d'adaptation permanente aux contraintes. [...]

Le littoral est aussi un espace régi par le droit. On peut, à ce titre, parler d'un littoral d'institution. Ce phénomène a forcément gagné en ampleur et en complexité avec l'attractivité croissante exercée par les littoraux. [...] Dès lors, dans un « Etat de droit » le littoral va-t-il se trouver corseté d'espaces strictement délimités pouvant correspondre à des logiques fonctionnelles, ce vers quoi tendrait un droit trop attaché à la permanence des choses, ignorant ainsi la grande mobilité du littoral, à la fois du fait des contraintes de la nature comme de celle des dynamiques économiques. Le fait que depuis une trentaine d'années, les textes se soient multipliés dit autant la pression croissante exercée sur cet « espace physiquement limité, écologiquement fragile, de plus en plus convoité par des utilisateurs souvent concurrents » (Instruction du 4 août 1976 concernant la protection et l'aménagement du littoral) que la complexité de réponses qui ne sont que l'adaptation permanente de la nature et de la société dans son développement. Des plans d'occupation des sols aux zonages divers et à échelles diverses, le littoral se trouve progressivement « défini » par des textes dont les effets spatiaux sont contraignants, amenant progressivement à une nouvelle conception de la gestion.

Ainsi, le mot littoral est, incontestablement, difficile à définir de manière précise telle qu'un dictionnaire entendrait le faire. Le concept est riche du fait de la situation d'interface, des limites et des discontinuités introduites, des mélanges possibles ; c'est le lieu des contacts et des échanges et c'est à ce titre l'un des lieux les plus concernés par les processus contemporains de la mondialisation. D'une manière plus pratique, on tend aussi à lui substituer, dans les textes au moins, la notion de zone côtière, critiquable certes si on la conçoit à travers le prisme d'une zonalité de type climatique mais combien fructueuse si on en fait un espace où la compétition est si intense entre les hommes que le droit ne suffit plus à en gérer les conflits d'usage. Place est ainsi fait à un espace de concertation permanente où, avec le droit mais sans uniquement s'en préoccuper, on cherche à concilier aujourd'hui à la fois la protection, la mise en valeur et l'aménagement du littoral.

Document E : Jennifer Bidet et Elsa Devienne, « Plages de la discorde », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2017/3 [N° 218], p. 4-9.

Été 2016 : les arrêtés « anti-burkini » émis par des municipalités du Sud-Est de la France alimentent la chronique médiatique. L'état d'urgence, le terrorisme et la laïcité, alors omniprésents dans le débat public français, s'invitent dans un espace pensé comme éloigné des préoccupations du quotidien. Ces arrêtés ont pour but d'empêcher les femmes portant un maillot de bain couvrant leur torse et leur tête de venir sur la plage, au motif d'éviter les troubles à l'ordre public qu'une telle tenue pourrait susciter après l'attentat de Nice du 14 juillet 2016. L'été précédent, c'est le séjour à Vallauris [Alpes-Maritimes] du roi d'Arabie Saoudite qui défraye la chronique. La privatisation temporaire d'une plage publique par un personnage cumulant pouvoir politique et économique touche à un symbole de la démocratisation de l'accès aux loisirs depuis l'avènement des congés payés. Ces événements sont venus rappeler que le littoral, et a fortiori les plages de sable qui en sont l'élément le plus convoité, constitue un enjeu de luttes politiques et économiques. Cette politisation des plages n'est pas un phénomène inédit, ni spécifiquement français. La montée du niveau des mers, sous l'effet du changement climatique et de l'urbanisation, ou encore la privatisation croissante des côtes constituent des préoccupations publiques majeures. En outre, la construction des plages comme espaces de loisirs s'est faite historiquement dans un rapport de concurrence avec d'autres fonctions et par l'appropriation de cet espace par un groupe au détriment d'autres. [...]. La plage peut alors être saisie comme une scène révélatrice des phénomènes de distinction ou de concurrence entre groupes sociaux. L'instauration d'une barrière économique à l'entrée d'une plage, les normes vestimentaires imposées aux femmes et aux hommes ou encore l'instauration d'une séparation raciale dans l'organisation du littoral sont autant de réalités qui soulignent le maintien des rapports de domination dans ces espaces. [...]

Enfin, l'espace de la plage a souvent été traité comme un isolat géographique et social. Si l'analyse de la pratique des seins nus par Jean-Claude Kauffman éclaire l'évolution des formes d'auto-contrôle et des rapports de sexe, la plage y est réduite à son rôle de support de pratiques ludiques rendant possible le dénuement, partiel et contrôlé. [...]

À l'échelle urbaine d'abord, car c'est souvent dans le cadre d'une agglomération que se déterminent les aménagements, les publics et les usages admis sur les littoraux. L'échelle régionale doit aussi être mobilisée dans la mesure où la mise en tourisme du littoral est parfois liée à l'érosion d'une activité économique dominante dans l'arrière-pays. La dimension internationale, enfin, doit être prise en compte. [...]

En effet, l'abaissement des coûts du trafic aérien dans les années 1970 a entraîné l'essor du tourisme balnéaire dans les pays en développement et permis la mise en contact de populations différenciées – [...] En recontextualisant ainsi l'objet « plage », ce dossier éclaire les logiques qui président à la balnéarisation différentielle des littoraux et à leur appropriation par des groupes sociaux antagonistes ou conjoncturellement alliés. La plage devient alors bien plus que le simple support d'une reconfiguration de l'économie locale et d'une suspension des rapports sociaux : elle apparaît comme un enjeu de luttes au sein de circuits politiques et économiques complexes et, en cela, contribue à la production de rapports sociaux de classe, de sexe et de race inédits.